

NOTES SUR M. WALLER. 227

JOCELYN WALLER, écuyer, frère de Sir ROBERT WALLER, baronet, et allié aux premières familles d'Irlande et d'Angleterre, est venu en Canada en 1820, avec la commission de Greffier de la Couronne pour la province. Il entra aussitôt en charge; mais sa commission lui avait été donnée en Angleterre, et M. le président Monk avait déjà donné la même commission à une autre personne dans la colonie. Finalement, cette dernière commission fut confirmée. M. Waller se retira à la Campagne. Il avait un revenu de £200 sterling, provenant des biens de sa famille en Irlande, et avec ses habitudes, il vivait tranquille et indépendant.

Deux ans après, l'ancienne gazette de Montréal changea de propriétaires. Ils faisaient profession d'indépendance et de libéralité. Ils s'adressèrent à M. Waller pour en prendre la conduite. Il accepta et en commença bientôt la rédaction. Tenant, par sa naissance, à des familles distinguées, libéral dans son éducation et ses sentiments, il conduisit son journal sur les professions de son prospectus. Cela ne plut pas à plusieurs de ceux qui protégeaient ce journal à Montréal. Les propriétaires lui firent des remontrances: M. Waller répondit qu'il ne le conduirait que d'après ses sentiments et il revint à Québec.

Survint alors le fameux Bill de l'Union. Toutes les presses qui imprimaient en langue anglaise étaient asservies au parti de l'Union, qui était aussi le parti du gouvernement. Le public fut indigné de ce bill, mais il avait reçu l'approbation presque entière de Sir JAMES MACKINTOSH, et autres amis de la justice et du pays en Angleterre. Ils avaient seulement objecté à sa passation, parce que le pays n'en avait en aucune connaissance. Il fallait se faire entendre par ceux du pays qui ne parlaient que la langue anglaise, et que l'on excitait contre la masse de ses habitants; il fallait se faire entendre dans les autres colonies, dans le Haut-Canada, et par ceux en Angleterre qui pouvaient contribuer à faire manquer le coup fatal qu'on voulait porter à la masse de la population canadienne. On se décida à faire imprimer à Montréal un journal en langue anglaise, qui ferait connaître les sentiments des habitants du pays, qui releverait les faussetés qu'on imprimait journellement contre eux, et qui répondrait aux arguments du parti adverse. L'indépendance qu'avait montrée M. Waller dans la rédaction de la gazette de Montréal fit jeter les yeux sur lui. Il laissa sa retraite dans Québec, et se jeta dans l'arène, en faveur de ses principes, en faveur de la justice, et en faveur du pays; contre ses amis personnels, contre ceux qui disposaient de toutes les faveurs, de tous les avantages. L'on peut se faire une idée de l'inimitié qu'il se suscitait, de la haine du parti de l'Union qui croyait avoir le pays pour proie certaine. Selon la tactique de ce parti, on vint contre lui des injures, on noircit son caractère, on inventa mille calomnies. Il ne s'écarta pas cependant dans la lutte du langage d'un homme bien élevé; ne s'attacha jamais aux personnes, ni aux actes de la vie privée; ne s'adressa ni aux passions ni aux préjugés, mais dévoila la fausseté des avancées de ses adversaires en tout ce qui regardait les affaires publiques, signala les abus, indiqua les remèdes, et terrassa par ses arguments. Ceux du parti contraire ne pouvaient s'empêcher d'avouer la supériorité de ses talents. Enfiu, chose inconnue jusqu'alors, il fit un parti nombreux en faveur du pays parmi ceux qui ne parlaient que la langue anglaise. Ses écrits furent lus, admirés et republiés dans le Haut-Canada, dans les colonies voisines, dans les Etats-Unis et en Angleterre.

La voie fut aussi ouverte aux requêtes du pays, adressées au roi et au parlement en Angleterre; Waller triomphait de ses adversaires, et le pays allait partager ce triomphe. C'est alors qu'on lâcha contre lui M. le procureur du roi, qui multiplia les indictements, se répandait en injures, et renouvelait les accusations d'abord rejetées. Il trouve enfin un grand jury, sommé comme on les somnait alors, parmi une certaine classe seulement, qui trouva bill contre Waller. Les arrestations, cautionnements et procès de Waller faisaient la grande occupation de tous les termes criminels à Montréal. Ou en fit même exprès. Ses ennemis et les ennemis du pays se félicitaient publiquement de le voir emprisonné, pilorié, et parmi ceux-là était, peut-être, un bon nombre de ceux qui devaient composer le jury spécial par lequel M. le procureur voulait, à toute outrance, le faire juger.

Le triomphe donné à la cause du pays par le rapport du comité du Canada, n'était pas un triomphe pour M. Waller, toujours M. le procureur du roi s'acharnait contre lui. Un jury spécial renvoyé, il insistait sur un autre. Le pays triomphait; mais tout était dans l'incertitude pour M. Waller: il pouvait mourir en prison; il pouvait être exposé à ce que, au loin, dans son pays natal, au milieu de sa famille, cela serait regardé comme un déshonneur. Il succomba à la maladie, au milieu de tant de fatigues, tant d'hostilités, tant d'inquiétudes. Il mourut au service du pays, et ne broncha pas jusqu'à la mort. Il mourut au moment que les libertés du pays étaient conservées, en partie par ses efforts, au moment où il avait droit de partager sa tranquillité et jour de sa reconnaissance. Il mourut au moment où par la mort de son frère aîné, il devenait Sir Jocelyn Waller, baronet, avec un revenu annuel de six ou sept mille louis sterling. Son fils aîné, maintenant Sir EDWARD WALLER, a succédé aux honneurs et aux biens de sa famille. Elle ne demande rien. Il ne reste au pays que de témoigner sa reconnaissance pour les services de M. WALLER, et d'honorer ses restes par un monument qui attestera l'estime de ses concitoyens, et qui fera disparaître encore un autre de ces reproches qu'on se plaît injustement à répandre contre le pays, afin de l'affaiblir et de l'écarter.